

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2017-12-18

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
VILLE DE MANIWAKI

BUDGET 2018

ASSEMBLÉE SPÉCIALE du Conseil de la Ville de Maniwaki, tenue le 18 décembre 2017, à 19h00 heures, à la Salle du conseil, étant un avis de convocation spéciale de la mairesse, Francine Fortin.

VÉRIFICATION DU QUORUM

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Francine Fortin, mairesse, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RECUEILLEMENT

LES PRÉSENCES

Sont présents: Madame la mairesse, Francine Fortin, Mesdames les conseillères; Madeleine Lefebvre et Sophie Beaudoin, Messieurs les conseillers; Marc Gaudreau, Sonny Constantineau, Maurice Richard et Philippe Larramée, sont également présents, M^e John-David McFaul, greffier, Dinah Ménard, trésorière et le directeur général Daniel Mayrand.

RÉSOLUTION NO 2017-12-180 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Madeleine Lefebvre, appuyé par le conseiller Sonny Constantineau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2016-12-181 Adoption du budget 2018.

Il est proposé par le conseiller Marc Gaudreau, appuyé par la conseillère Madeleine Lefebvre et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter le budget 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2016-12-182 Pour adopter le programme triennal des immobilisations 2018-2019-2020.

Il est proposé par la conseillère Sophie Beaudoin, appuyé par le conseiller Sonny Constantineau et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2017-12-18

QUE

le programme triennal des immobilisations pour les années 2018-2019-2020 soit adopté tel que présenté, lequel fait partie intégrante de cette présente résolution comme s'il était ici au long reproduit;

ET QUE

la mairesse ainsi que la trésorière respectivement Francine Fortin et Dinah Ménard, soient et sont autorisés à signer ledit document.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2016-12-183 Pour décréter que les sommaires du budget 2018 et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2018-2019-2020, soient publiés dans un journal.

Il est proposé par le conseiller Philippe Laramée, appuyé par le conseiller Maurice Richard et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

QUE

les sommaires du budget 2018 et du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2018-2019-2020, soient publiés dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS,

Monsieur Gaston Robitaille félicite le nouveau conseil pour les élections de novembre dernier.

RÉSOLUTION NO 2016-12-184 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Marc Gaudreau, appuyé par le conseiller Philippe Laramée et résolu unanimement de procéder à la levée de cette assemblée spéciale à 19h10.

ADOPTÉE

Francine Fortin, mairesse

M^e John-David McFaul, greffier